



ISERE

38360 NOYAREY

## Extrait du registre des délibérations et des décisions administratives du Maire

CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 25 octobre 2021

DELIBERATION N° 2021/047

L'an deux mille vingt et un, le 25 octobre, à 18h30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 20 octobre 2021, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

**PRESENTS :**

Nelly JANIN QUERCIA, Gérard FEY, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Jacques HAIRABEDIAN, Christian BERTHIER, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sandrine CURTET, Sophie CUTAJAR, Bénédicte GUILLAUMIN, Alfio PENNISI, Annie PONTHEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ

**ABSENTS AYANT**

**DONNE POUVOIR :**

Nathalie GOIX à Nelly JANIN QUERCIA, Aldo CARBONARI à Bénédicte GUILLAUMIN, Marie-José GROS COISSY à Annie PONTHEUX

**EXCUSES :**

Nathalie GOIX, Aldo CARBONARI, Marie-José GROS COISSY

**NON-VOTANTS :**

Aldo CARBONARI, Bénédicte GUILLAUMIN

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de conseillers Présents :	16
Nombre de conseillers votants :	17
Nombre de conseillers non votants :	2



**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :** Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Didier PERRIN a été désigné comme secrétaire de séance.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/09/2021**

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 27/09/2021. Il est approuvé à l'unanimité.

**DELIBERATION N° 2021/047 : ATTRIBUTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION LES CHARPICHONS**

Monsieur **Patrick COMMERE**, Rapporteur,

**INFORME** le Conseil municipal de la demande de subvention exceptionnelle de l'association *Les Charpichons* ;

**RAPPELLE** que cette association organise un *Salon des Vins et de la Gastronomie* annuel qui n'a pas pu se tenir l'an passé du fait de la situation sanitaire. Il est prévu en 2021 le week-end des 20 et 21 novembre à la salle Poly'Sons. Ce Salon contribue à l'animation de la commune ; les bénéfices qui en sont tirés sont reversés par l'association à des organisations caritatives.

**INDIQUE** que des partenaires antérieurs de ce Salon diminuent leurs engagements financiers du fait de la situation sanitaire et de ses impacts sur la vie économique ;

**PROPOSE** de soutenir cette association en lui versant une subvention exceptionnelle de 1500.00 € maximum ;

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**DONNE** son accord ;

**DIT** que les crédits budgétaires sont inscrits au budget communal 2021.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

---

Affiché le : 28/10/2021

Reçu en préfecture le : 28/10/2021

Exécutoire le : 28/10/2021

Pour extrait conforme au registre des  
Délibérations et des décisions administratives

Noyarey, le 27 octobre 2021

**Le Maire**

**Nelly JANIN QUERCIA**

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp is partially obscured by the signature but contains some text and a number, possibly '2850'. The signature consists of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.